

Chapitre 1

Le profil de la République centrafricaine

Situation géographique

Les partages coloniaux et les arrangements administratifs ont découpé sur la carte de l'Afrique un vaste quadrilatère ayant sensiblement la forme d'un fer de hache jeté au centre du continent africain, auquel fut donné le nom, faute de mieux, des deux cours d'eau les plus importants, l'Oubangui et le Chari : l'Oubangui-Chari. Le 1er décembre 1958, l'Oubangui-Chari prit le nom de la République centrafricaine.

La République centrafricaine forme ainsi un bloc compact de 623 000 km² appartenant à la zone continentale de l'Afrique équatoriale. Son allure générale est celle d'une vaste pénéplaine avec de légères ondulations que viennent parfois interrompre quelques accidents et escarpements rocheux.

Elle est située entre 2°15' et 11° de latitude nord, et, entre 13° et 27° de longitude est. Ses frontières sont bordées :

- à l'est par le Soudan sur 1000 km ;
- à l'ouest par le Cameroun sur 700 km ;
- au nord par le Tchad sur 1100 km ;
- au sud par le Congo-Brazzaville sur 400 km et la République démocratique du Congo (ex-Zaïre) sur 1 200 km. Cette dernière frontière est matérialisée par le fleuve Oubangui.

Le relief général de la RCA est constitué d'un ensemble de plateaux formant, au centre, la dorsale oubanguienne (600 à 800 mètres d'altitude), encadré par les bassins du Chari au nord et de l'Oubangui au sud. Le relèvement de la dorsale à l'est, forme un massif montagneux culminant à 1 330 mètres (massif du Fertit) ; à l'ouest la dorsale culmine à 1 410 mètres au mont Ngaoui. La RCA forme donc une zone de relief adouci, elle est barrée à l'ouest, au-delà de ses frontières, par des plateaux étagés, parfois accidentés, qui s'étendent depuis le fleuve Congo jusqu'au nord du Cameroun.

Les ports les plus proches de Bangui sont ceux de Douala au Cameroun situé à 1 500 km et de Pointe-Noire au Congo situé à 1 000 km. L'économie du pays dépend fortement du port de Douala. Le pays ne dispose pas d'un réseau de transport suffisant pour pallier aux problèmes liés à son enclavement. Ce qui pose des problèmes d'approvisionnement, de coûts des produits importés et également d'écoulement des produits destinés à l'exportation.

Climat et végétation

La Centrafrique se présente donc comme un vaste plateau ondulé, dont l'altitude varie de 600 à 900 m. Les montagnes du nord-ouest et du nord-est font partie des hauts plateaux, qui vont de l'Adamaoua (Cameroun) aux confins de Darfour (Soudan), d'où naissent certains affluents du Nil. La partie située au nord de la ligne reliant les deux zones montagneuses appartient au bassin du Tchad, zone relativement fertile comportant des terrains limono-sableux ; au sud de cette ligne, s'étendent des grès dont certains sont diamantifères, comprend quelques formations de latérite. La région la plus fertile se situe aux confins est et sud-ouest du pays.

La Centrafrique est ainsi divisée en deux bassins hydrauliques séparés par la dorsale oubanguienne : d'une part, le bassin oubanguien, recouvre le sud-ouest, le sud et le sud-est du pays ; il présente une altitude minimale de 334 mètres dans une zone située au carrefour de trois frontières (celle du Congo, de la RCA et du Congo démocratique) ; d'autre part, le bassin du Chari-Logone (ou bassin du Tchad) qui recouvre le nord-ouest et le nord du pays, présente un point d'altitude minimale de 376 mètres, il est situé près de la frontière du Tchad dans la Préfecture du Bamingui-Bangoran.

Paysage de collines, de plaines et de forêt, la République centrafricaine constitue un véritable château d'eau pour l'Afrique centrale. Outre les deux principaux fleuves l'Oubangui et le Chari, ce pays est arrosé par de nombreuses rivières aux innombrables affluents, qui fournissent de l'eau douce en toute saison, entretiennent une végétation verdoyante et jouent un rôle important aussi bien dans la vie domestique que dans les relations avec les pays voisins. L'abondance et le nombre de cours d'eau font de la RCA un pays vert, aux multiples galeries forestières et à la vocation agropastorale.

À un échelonnement de zones climatiques correspondent des zones de végétation que l'on peut distinguer au nombre de cinq :

- au sud, le sous-climat congolais septentrional de type équatorial, correspond à la partie nord de la grande forêt, la plus dense et la plus riche de toutes, elle est très humide ;
- la grande zone centrale de climat intertropical et beaucoup plus humide, dans laquelle on peut distinguer les sous-climats oubanguien, soudano-oubanguien et soudano-guinéen ; pendant la saison sèche (entre novembre

et mars), période pendant laquelle la population se livre activement aux activités de la chasse, pêche et cueillette ; cette zone permet des grandes cultures vivrières et industrielles ;

- au nord-est du pays, dans la région de Birao, règne un climat du type sahélo-soudanien, la végétation xérophile de la zone subsaharienne annonce déjà celle de Ouaddaï ou du Darfour ; cette zone est connue par la variété extraordinaire de sa faune sauvage.

Évolution historique, politique et sociale

Le territoire de Centrafrique était une zone de transition ou de refuge. Sa population semble avoir subi une malédiction historique.¹ D'abord victime de la traite arabo-soudanaise, laquelle a désertifié la partie orientale du pays, il faisait partie de l'ancienne Afrique équatoriale française (AEF), domaine de la forêt dense, certains historiens pensent que cette forêt a empêché le développement de vastes entités politiques qui ont existé en Afrique de l'Ouest, et d'autres attribuent l'extrême dispersion des habitants aux passages des troupeaux d'éléphants qui auraient ainsi divisé les tribus en marche. La majorité de la population (Gbaya, Mandja, Banda, Zandé) s'est installée seulement à la fin du XVIIIe siècle et début XIXe siècle ; les pygmées issus d'un peuple très ancien sont les premiers occupants de la région et occupaient la zone qui s'étendait au nord de Bouar et Bambari ; les peuples de rivières se sont installés avant les migrations du XIXe siècle et la plupart des habitants de savane qui sont arrivés avant ces migrations ont soit disparu, soit beaucoup diminué. Aussi, la population a été réduite de moitié entre 1890 et 1940, victime d'une exploitation forcée² (travail forcé, portage, traite du caoutchouc, construction du chemin de fer Congo-Océan, etc.).

En effet, des relations familiales très étroites et de manifestation de solidarité déterminaient les structures sociales et les valeurs de la population. La puissance de structures de parenté a empêché l'établissement d'autorités politiques organisées, de systèmes législatifs et de forces de l'ordre. Les communautés traditionnelles Gbaya, Banda, Sara s'élevaient contre la notion d'État et vivaient depuis des siècles dans ce qui paraît aux yeux de l'observateur étranger comme de l'anarchie. Toutefois, en cas de danger commun, elles pouvaient choisir un roi ou un chef aux pouvoirs étendus ; mais ceux-ci ne duraient que les périodes d'hostilités et spécifiques.

Pierre Savorgnan de Brazza explora le fleuve Congo à la fin du XIXe siècle, il atteignit Nola et la région de la Haute Sangha dans les années 1890. Bangui fut fondée en 1889 et en 1914, la RCA qui s'appelait Oubangui-Chari, était, à l'exception du nord-est, sous l'influence française. La période de la colonisation a été caractérisée par la mise en place du système administratif français et du régime des sociétés concessionnaires en Afrique équatoriale. Ces sociétés avaient des droits exclusifs sur l'ensemble des exploitations agricoles et forestières,

et, pouvaient se déclarer propriétaires de toutes les terres et forêts qu'elles exploient.

Sous l'AEF, la Centrafrique apparaît comme le type même de la colonie dite d'exploitation, tardivement explorée, âprement disputée entre les puissances occidentales, répartie entre les sociétés créées pour la circonstance, elle fit l'objet d'une exploitation hâtive assimilable au pillage.

À l'aube du XXe siècle, l'apparition des impôts, obligea la population à récolter l'ivoire et le caoutchouc. L'effondrement du prix de caoutchouc après la Première Guerre mondiale, entre 1920 et 1922, a facilité l'abandon de la récolte de la sève d'hévéa au profit du coton. Ainsi, pour faire face à l'impôt de capitation, la culture de coton a été introduite pour la première fois dans la région de Bangassou. Sa culture obligatoire, associée à un lourd impôt de capitation, et la faible rentabilité de son exploitation, ne contribuèrent pas à en faire une activité agricole attrayante.

Le Dr Maurice Saragba, historien, publie dans les colonnes du quotidien centrafricain indépendant, *Le Citoyen* n° 2352 du vendredi 3 février 2006 que la période d'introduction de la coton-culture était la « période chaude de la colonisation, laquelle était caractérisée par les répressions violentes et les exactions commises sur la population par les auxiliaires de l'administration coloniale » (gardes territoriaux, miliciens et boys-coton). Les paysans, excédés car réduits au rang des bêtes de somme depuis des années, qualifiaient cette période de RPF (le Rassemblement du peuple français, le parti politique du Général de Gaulle fondé en avril 1947 à Strasbourg lorsqu'il quitta pour convenance personnelle, le 21 janvier 1946, la tête du gouvernement). La section du RPF, créée en Oubangui, était présidée par un transporteur appelé Durant-Ferté. Les états généraux de la colonisation dont les membres étaient très influents et reconnus pour leurs brutalités et cupidités, y avaient tous adhéré. S'appuyant sur ce nouveau parti, ils se livrèrent à des abus et sévices sur la population, elle qualifia le RPF comme le parti du travail forcé, de la chicotte et des châtiments corporels.

La lutte pour l'indépendance a été menée par Barthélemy Boganda et son mouvement, le MESAN, créé en 1952. B. Boganda forma un gouvernement provisoire à la fin de 1958. Il mit en place d'importantes réformes législatives, administratives et économiques. Etant persuadé que le système des grandes sociétés concessionnaires européennes, la culture forcée du coton et le type d'administration instaurés par la France n'aboutiraient ni la libération de la population, ni à l'amélioration de son niveau de vie, B. Boganda mit l'accent dans son programme de politique sur l'action directe parmi les paysans eux-mêmes. Il créa et promut les coopératives dans divers secteurs de l'économie et régions du pays, soulignant que seule une main-d'œuvre libre pourrait en fin de compte mettre en valeur l'agriculture du pays. En raison du manque d'instruction et

d'expérience des paysans, et du fait que les marchands européens ne tenaient guère à collaborer avec les coopératives, celles-ci connurent des graves difficultés d'organisation et de financement.

Sur le plan international, Boganda chérissait l'objectif à long terme de créer les « États-Unis d'Afrique Latine », qui pourraient réunir outre les quatre États membres de l'AEF, le Congo Belge, le Burundi, le Rwanda, le Cameroun, l'Angola et le Mozambique. Cependant les dirigeants des autres membres de l'AEF ne partageaient pas ses points de vue. Boganda mourut tragiquement dans un accident d'avion le 29 mars 1959. Après sa mort, David Dacko devint chef provisoire de l'État. Le 13 août 1960, la République centrafricaine fut proclamée indépendante, et Dacko est élu Président. Toutefois, le 31 décembre 1965, Dacko fut renversé par un coup d'État militaire dirigé par le Colonel Jean Bedel Bokassa, qui se proclama président à vie le 2 mars 1972, puis sera intronisé premier empereur de Centrafrique le 4 décembre 1976.

La dégradation rapide de l'économie, les difficultés et les troubles politiques croissants aboutirent à la désintégration de l'administration publique et, en septembre 1979, Bokassa fut renversé par l'ancien Président D. Dacko, qui organisa des élections en mars 1981 : il se succéda à lui-même. Ses efforts de stabilisation et de reconstruction n'eurent guère de succès. En septembre 1981, il sera renversé par le Général André Kolingba.

De l'indépendance jusqu'à la fin des années 1980, la RCA a connu trois régimes monopartistes avec une première tentative manquée de démocratisation en 1981. Suite à un long et difficile processus de démocratisation (1990–1993) caractérisé par des grèves, la quasi-paralysie de l'Administration, le ralentissement de l'activité économique, l'affaiblissement des finances publiques, puis la dévaluation du FCFA en 1994, le pays a noué avec le multipartisme, des élections libres et démocratiques ont eu lieu en 1993 et les institutions du pays ont été installées.

Cette période de troubles s'est traduite par un affaiblissement des institutions étatiques et un relâchement dans la rigueur d'application des politiques économiques et financières. Une telle situation a donné un coup d'arrêt aux réformes structurelles amorcées par le pays.

L'accroissement des retards de paiement des salaires au début de 1996 a provoqué le mécontentement d'une partie de l'armée nationale d'où les mutineries militaires d'avril, mai et novembre 1996.

La poursuite des désordres politico-militaires au cours de l'année 1997 a entraîné une baisse considérable des recettes de l'État, l'accumulation d'arriérés intérieurs supplémentaires (6 mois de salaires non régularisés à la fin octobre 1997) et extérieurs (cessation du paiement des échéances envers la Banque mondiale à partir d'avril 1997), et l'arrêt quasi-total du processus de réformes.

En effet depuis 1996, la République centrafricaine a traversé une crise sévère, qui a été également marquée par les effets conjugués d'une conjoncture internationale difficile (ajustement structurel, dévaluation du franc CFA, chute des cours et des niveaux de production des principales cultures d'exportation) et de la récurrence des crises sociales, politiques et militaires (mutineries et coups d'État).

Cette crise a profondément affecté le développement rural. Le tissu économique a été profondément ébranlé au cours des derniers événements, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, à la différence des mutineries (1996 et 1997) et du coup d'État de mai 2001, dont les effets ont été très localisés, les événements d'octobre 2002 et de mars 2003 ont affecté profondément le secteur rural du fait de la localisation, de l'intensité et de la durée des combats : pillage des usines et du parc roulant de la société cotonnière, destructions de récoltes, vols de bétail et de matériel agricole. L'ampleur des pillages et de l'insécurité a profondément perturbé la vie économique et le fonctionnement des exploitations agricoles. Des déplacements massifs de populations ont eu lieu et il reste aujourd'hui 40 000 réfugiés centrafricains au sud du Tchad.

La crise a également contribué à la dégradation de la situation alimentaire déjà précaire. En effet, la sécurité alimentaire en Centrafrique est caractérisée par une Disponibilité énergétique alimentaire (DEA) en diminution constante au cours de la dernière décennie. Elle est passée de 2 360 Kcal (kilo-calorie) par jour par personne en 1 993 à 1 930 Kcal par jour par personne en 1998 et 1850 Kcal par jour par personne en 2002. Cette situation de précarité a été encore aggravée par les événements politico-militaires de 2002-2003. La détérioration de la situation alimentaire s'est poursuivie après les événements du 15 mars 2003.

En conséquence, la RCA est classée 166e selon l'Indice de développement humain (IDH) du PNUD, le revenu par tête (PIB par tête) estimé à 480 US\$ en 1989 s'est effondré à 290 US \$ en 1999. Depuis cette date, le pays a connu une grave récession économique qui a entraîné une nouvelle chute du PIB d'environ 6 pour cent en 1996. Cette situation ne s'est guère améliorée : au contraire, les Centrafricains ont vécu une dégradation régulière de leurs conditions de vie, du fait des troubles socio-politiques et de tensions sociales chroniques. Les retards de salaires dans la fonction publique (plus de 26 mois d'arriérés de salaires³ en fin 2002), les disparitions d'emplois dans le secteur privé, ont rendu précaire la situation de nombreuses familles tout en accentuant le phénomène de misère aiguë.

Population

Pays enclavé, situé au cœur de l'Afrique d'où son nom, la République centrafricaine est une véritable création de la colonisation. La population centrafricaine a progressé de 1,6 pour cent pendant les années 1960, de 2 pour

cent dans les années 1970 et de 2,5 pour cent pendant les deux dernières décennies. La part des citadins dans la population totale est passée d'environ un cinquième pendant les années 1950 et au début des années 1960 à un tiers à la fin des années 1970 et au début des années 1980. Environ un tiers de la population vit dans les villes et les deux-tiers vivent en zone rurale. La densité générale de la population est très faible, environ 6,3 habitants au km² ou bien moins de 50 habitants au km² de terre arable. Le recensement de 1988 a trouvé un taux annuel d'urbanisation de la population de 3,78 pour cent entre 1975 et 1988. La population est estimée 3 895 139⁴ habitants en 2003. Ces chiffres dissimulent d'importantes différences selon les régions :

- environ 12 habitants au km² à l'ouest (Nana Mambéré, Mambéré Kadéï qui font frontières avec le Cameroun) et au nord-ouest (Ouham, Ouham-Péndé ayant des frontières communes avec le Tchad et le Cameroun) ;
- 5,9 habitants au km² au centre (Kémo, Nana Gribizi, Ouaka) ;
- près d'un habitant au km² au nord-est (Haute Kotto, Bamingui-Bangoran, Vakaga) et à l'est (Haut-Mbomou), ces régions sont presque inhabitées.

La taille moyenne des ménages est de 5 personnes. Les ménages de salariés du secteur public ou privé formel ont des tailles moyennes plus élevées (7,4 et 6,1 respectivement), alors que ceux des indépendants autres et des travailleurs des mines ont une taille moyenne faible (moins de 4 personnes). Pour des raisons de solidarité familiale, les ménages des salariés, vivant pour la plupart en milieu urbain, accueillent plus de collatéraux qui viennent poursuivre les études ou chercher du travail. Les ménages d'agriculteurs et de vendeurs ont une taille qui approche la moyenne nationale. Les ménages de Bangui ont une taille moyenne plus élevée (5,7). Enfin, les ménages du milieu urbain ont une taille moyenne plus élevée que ceux du milieu rural.

Le taux brut de natalité est inférieure à celui des autres pays africains au sud du Sahara, tandis que le taux de mortalité est plus ou moins le même. Ce faible taux de natalité peut s'expliquer notamment par un fort taux de stérilité, la détérioration des services sanitaires et l'accentuation du phénomène IST/VIH/SIDA (14 pour cent en 2002). L'espérance de vie est passée de 39 ans au début des années 1960 à 46 ans pour les hommes et 49 ans pour les femmes dans les années 1980. Dans ce contexte, il se pose donc le problème d'optimum de la population qui constitue un frein au développement économique de la Centrafrique.

Avec une production en net recul depuis 1990, l'économie est au point mort. Les infrastructures de transport sont déliquescents, alors que seuls 600 kilomètres de routes sont bitumés pour un réseau de 24 000 kilomètres. Le système énergétique est totalement déficient et Bangui voit les coupures d'électricité se multiplier. Dans ces conditions, la population survit difficilement avec les arriérés de salaires qui s'accumulent. Les principaux opérateurs économiques

quittent le pays pour le Cameroun ou le Tchad, pour cause de baisse régulière du pouvoir d'achat des centrafricains et des troubles socio-politiques exacerbés. La population rurale, quant à elle, est livrée à elle-même, elle retourne à l'agriculture de subsistance. L'éducation est devenue une fiction avec la multiplication des années blanches et le non-versement des bourses aux étudiants, alors que 56 pour cent de la population est analphabète. Le système de santé tombe en déshérence, la mortalité infantile atteint les 97 pour mille.

L'éducation une fiction ou un mirage⁵

Le capital humain (éducation et formation) est une arme décisive dans la lutte contre la pauvreté. L'éducation est la clé de l'avenir, car elle permet aux enfants d'apprendre à maîtriser la vie, leur devenir et leur permet de résoudre certains problèmes, elle jette les bases d'un emploi qualifié. Elle est le véhicule ou l'ascenseur social qui permet à l'individu de changer de catégorie sociale. Jean-Christophe Dumont (1999) argue que la formation des compétences exerce un effet indirect sur la croissance, mais elle stimule aussi l'investissement, contribue à réduire la fécondité, conditionne l'ouverture à l'échange, favorise la réduction des inégalités ou encore elle encourage le progrès technique au travers des activités de recherche et développement.

Barthélemy Boganda en a fait son cheval de bataille au début des indépendances. Il a dénoncé le fait qu'en 1959, c'est-à-dire vers la fin de la période coloniale, seulement 8 pour cent de la population oubanguienne était scolarisée. Il a longtemps reproché aux colons d'instituer un système scolaire qui se limitait à la formation médiocre des cadres administratifs qui devaient permettre aux colons d'asseoir davantage leur domination.

Le système éducatif centrafricain est semblable à celui des autres pays francophones, héritage de la colonisation. Il est constitué de six années d'enseignement primaire, de quatre années d'enseignement secondaire du premier cycle et de trois années d'enseignement secondaire du second cycle technique et général. Le dernier cycle secondaire est couronné par le baccalauréat qui ouvre la porte vers l'enseignement supérieur (université et autres grandes écoles de formations professionnelles).

Après les indépendances, le système scolaire s'est très rapidement développé et s'est modernisé. Malheureusement, on assiste depuis peu à une nette dégradation de la situation, elle n'est guère brillante. Les indicateurs concernant l'éducation montrent qu'en moyenne, il y a un enseignant pour 95 élèves et 127 élèves par classe dans le primaire, ces ratios pouvant être plus élevés dans certaines régions du pays. Des études ont révélé que dix pour cent seulement des élèves du primaire accèdent à l'enseignement secondaire et seulement un pour cent du secondaire accède à l'enseignement supérieur. En 1993, plus de soixante-dix-sept écoles primaires ont fermé leur porte faute d'enseignants ; ce chiffre a

atteint plus de 120 écoles en 1997, à cause des événements qui ont secoué le pays, mais également le non recrutement des enseignants par l'administration.

L'éducation primaire : l'investissement le plus rentable

L'enseignement primaire revêt une importance particulière, il est une chance pour la Centrafrique de briser le cercle vicieux de la pauvreté et de l'ignorance.

Durant les années 1960, le nombre d'inscriptions au primaire a connu une croissance spectaculaire d'environ 13 000 écoliers par an. Le taux brut de scolarité au primaire avoisinait les 30 pour cent. Après cette période d'inscription massive des enfants à l'école, on assista courant les décennies 1970 et 1980 à un ralentissement modéré de nombre d'inscrits, le nombre d'inscription moyen fluctuait autour de 2 500 à 3 000 écoliers par an. Suite au doublement du taux de scolarisation entre les années 1960 et 1970, il s'est stabilisé autour de 70 pour cent dans les décennies 1980. Au milieu des années 1990, le taux brut de scolarisation au primaire a enregistré une légère baisse (67,8 pour cent), chiffre relativement inférieur à la moyenne des pays africains au sud du Sahara (77 pour cent). En 2000, ce même taux se situait autour de 68,4 pour cent (MICS 2000) tandis qu'en 2002, le taux brut de scolarisation est de 67 pour cent contre 82 pour cent pour la CEMAC et 95 pour cent pour toute l'Afrique. Le ratio enseignant-élèves est de un enseignant pour 80 élèves avec un effectif de 80 à 250 élèves par salle de classe. L'indice de parité (0,69) place la RCA parmi les dix derniers pays du monde. Pis encore, 22,4 pour cent des élèves abandonnent l'école avant la fin du cycle primaire. Les garçons représentent plus de 10 pour cent de cette proportion alors que les filles n'en font que 8,4 pour cent.

Dans l'enseignement primaire, il est très difficile d'obtenir du matériel pédagogique, les élèves manquent de fournitures les plus rudimentaires, les écoles sont en mauvais état, souvent les enseignants n'ont pas la formation nécessaire pour s'occuper des classes surchargées. Par conséquent la qualité de l'enseignement baisse, la fréquentation scolaire tombe, le taux d'abandon grimpe. À partir de 1980, un cinquième des élèves au primaire ont abandonné leur scolarité à la fin de la première année et environ la moitié, ont interrompu leur scolarité à la fin de la troisième année. Le taux de redoublement à la sixième année était de 42 pour cent et seulement 39 pour cent des enfants avaient réussi l'examen d'entrée en sixième (première année du premier cycle secondaire). La situation était très préoccupante dans les zones rurales, où les taux d'inscription sont très faibles et où les taux d'abandon sont deux fois plus élevés.

Le taux net de scolarisation (TNS), c'est-à-dire le rapport de l'effectif des élèves âgés de 6 à 11 ans fréquentant un établissement scolaire à la population des enfants de la même tranche d'âges, est de 42,9 pour cent au niveau national en 2000 contre 62,7 pour cent en 1996 ; ce qui signifie que la fréquentation scolaire s'est nettement détériorée en moins de 5 ans. On note une différence significative entre le TNS en milieu urbain (60,4 pour cent) et celui du milieu

rural⁶ (32 pour cent). Ce constat se confirme également selon le genre. En effet, au niveau national, le TNS au primaire du sexe masculin est de 46,5 pour cent alors que celui du sexe féminin est de 39,1 pour cent. Comparé au taux moyen des PMA (60,4 pour cent), le taux centrafricain place la RCA parmi les PMA les moins performants en matière de scolarisation.

L'enseignement secondaire : une ouverture vers l'école des métiers

Le développement de l'enseignement secondaire technique et général est non seulement une aubaine pour l'avenir de la société mais est également crucial pour l'amélioration de l'efficacité et de la productivité du travail. Une main-d'œuvre qualifiée comportant des ouvriers spécialisés, des contremaîtres et des techniciens aptes (œuvrent de la formation secondaire et professionnelle), permet de relever le défi des handicaps naturels et de mettre en valeur les énormes potentialités du pays.

Le constat est qu'en 1960, la RCA comptait huit établissements publics pour 1 044 élèves (y compris les élèves-maîtres), vingt et un établissements d'enseignement technique (avec 1 392 élèves) contre neuf établissements privés (516 élèves) et un établissement d'enseignement technique privé (contenant 20 élèves) soient au total 2 972 élèves comptant 2 084 boursiers. Par la suite les effectifs ont rapidement augmenté pour atteindre les 7 000 élèves dans les années 1970. À partir de cette décennie, le nombre d'élèves au secondaire n'a cessé de croître vertigineusement pour approcher les 50 000 élèves au milieu des années 1980. Toutefois dans la décennie 1970, le taux brut de scolarisation au secondaire avoisinait les 14 pour cent, évoluant d'année en année pour atteindre les 20 pour cent au début des années 1990 (27,1 pour cent des garçons contre 12,8 pour cent des filles). Le taux net de scolarisation au secondaire se situait autour de 10,6 pour cent, chiffre inégalement reparti, soit un taux de 13,7 pour cent pour les garçons et 7,6 pour cent pour les filles.

En 2002, seulement 11 pour cent des enfants âgés de 12 à 17 ans fréquentent le secondaire ; ce qui signifie que le pays est loin d'atteindre l'objectif du sommet mondial pour l'enfance qui fixe à 80 pour cent la proportion devant terminer le primaire. Cette entrave au processus de développement affecte davantage les zones rurales qui ont un plus faible taux (4 pour cent) que les zones urbaines (17,3 pour cent), à cause de la concentration des établissements d'accueil du secondaire dans les chefs-lieux des entités administratives. Dans les établissements techniques, le nombre d'élèves a augmenté rapidement et celui des étudiants est passé de 72 en 1971 (date d'ouverture de l'Université de Bangui) à plus de 2 000 étudiants en 1982, actuellement culmine à plus 5 000 étudiants.

L'augmentation notable des inscriptions dans le secondaire n'ayant pas été suivie d'une augmentation proportionnelle des fonds disponibles, la qualité de l'enseignement dans le secondaire a elle aussi baissé. Entre 1973 et 1980, par

exemple, le pourcentage de réussite à l'examen de fin d'études était tombée de 60 à 39 pour cent dans le premier cycle et de 44 à 36 pour cent dans le second cycle. L'enseignement des mathématiques, des sciences qui exigent plus de matériel et d'équipement, a plus que souffert que d'autres disciplines.

Le désenchantement⁷

La détérioration des conditions de vie dans les campagnes, le manque d'infrastructures sanitaires et scolaires, l'inexistence des crédits d'investissements nécessaires aux villages pour améliorer la situation des jeunes, expliquent le désenchantement des jeunes ruraux et leur exode vers Bangui et certaines grandes villes où malgré tout les conditions de vie et d'emploi sont rudes.

Coupée du monde traditionnel par une scolarisation non adaptée, perméable au mode de consommation occidentale, mais aussi plus réceptive aux nouvelles idées, la jeunesse vit avec davantage d'acuité le chômage, la misère des parents, la différenciation sociale et la répression. Ses révoltes sont quasi permanentes : en témoignent les nombreuses grèves des lycéens depuis 1971, qui devaient aboutir aux révoltes généralisées de janvier et d'avril 1979 ; grèves des lycéens en 1971 et 1972 pour protester contre les conditions scolaires ; 1974, 1975, 1976, grèves à l'Université de Bangui ; 1977, 1978, grèves des lycéens au sujet des bourses et des salaires des parents non payés.⁸

La dégradation du système éducatif trouve son origine non seulement dans la faillite de l'État mais également dans la décimation du corps enseignant par la pandémie du SIDA, première cause de décès des enseignants en République centrafricaine. Le décès intervient d'ailleurs chez ceux qui sont en pleine activité professionnelle (85,7 pour cent de cas de décès entre 1996 et 1997). Une telle situation pèse sévèrement sur la qualité de l'enseignement.

Les problématiques de l'éducation en Centrafrique

En dehors des connaissances académiques et scientifiques qu'il transmet, le système éducatif brasse des hommes, des femmes et des jeunes de différentes origines régionales et sociales. Les établissements scolaires et universitaires sont les rares lieux où leur sont inculqués les valeurs universelles permettant la vie en commun telles que le civisme, le patriotisme, l'amour du travail. En conséquence, l'éducation est à l'échelle du pays un puissant facteur de stabilité. Cependant le système éducatif centrafricain est confronté à d'énormes problèmes.

Un problème d'accès à l'éducation et d'équité

L'échec de la politique ou du système éducatif dû à une offre éducative insuffisante, inégalement répartie au niveau des régions (capitale-province), du genre (filles/garçons) et des filières d'enseignement (littéraire, scientifique, technique et professionnel), cependant on note :

- un faible accès à l'éducation se traduisant par un taux brut de scolarisation parmi les plus bas d'Afrique (TBS de 67 pour cent contre 82 pour cent dans la zone CEMAC et 95 pour cent en Afrique) ;
- de fortes disparités entre les Préfectures (TBS de 37 pour cent en Basse Kotto et de 77 pour cent dans la Lobaye) ou entre les garçons et les filles (une fille scolarisée pour deux garçons dans le secondaire) et des déséquilibres importants entre les filières : seulement 10 pour cent des effectifs sont scolarisés dans l'enseignement technique.

En quelque sorte la formation n'est pas assez poussée dans les disciplines susceptibles de déboucher sur un emploi, c'est-à-dire l'agriculture et les matières techniques. Près de 95 pour cent des élèves poursuivent des études générales aux programmes trop scolaires, compte tenu du manque de techniciens qualifiés. Le petit nombre d'élèves recevant une formation pratique continue de peser sur la productivité de l'agriculture et la petite industrie. D'où la nécessité de réorienter les écoles vers les écoles de métiers, les méthodes et le matériel pédagogique vers l'acquisition des compétences, des connaissances techniques et pratiques.

Un problème de capacité institutionnelle de pilotage du système

L'administration est très mauvaise, désorganisée, incapable d'assurer la bonne gestion du personnel, des installations et du matériel, expliquant immédiatement la carence des compétences en matière d'administration, de gestion, de planification et d'analyses prospectives.

Un problème de qualité de l'éducation

Il se manifeste par un faible rendement interne et externe du système, un manque de supports pédagogiques ainsi qu'un nombre insuffisant d'enseignants qualifiés, d'encadreurs pédagogiques et administratifs formés à tous les niveaux du système :

- des indicateurs de qualité sont également faibles, notamment caractérisés par un indice d'efficacité interne en décalage avec les pays voisins et l'Afrique (0,35 contre 0,64 dans la zone CEMAC et 0,73 en Afrique) ;
- un faible taux d'encadrement, on note un enseignant pour 80 élèves jusqu'à un enseignant pour 200 élèves dans le primaire ;
- un niveau moyen de qualification des enseignants très faible : un enseignant sur trois du primaire (fondamental I) est non formé ;
- une profession enseignante en difficulté dont les signes visibles sont le fort vieillissement, la grande démotivation, le fort taux d'infection par le VIH/SIDA, la fuite vers des postes administratifs et vers d'autres ministères attrayants ;
- des conditions de travail insuffisantes et très dégradées : 17 pour cent des salles fonctionnant en double flux dans le primaire, six élèves se partagent

un livre de lecture contre quatre pour un livre de calcul dans le primaire, 1 200 places assises pour plus de 5 000 étudiants inscrits à l'Université.

Santé

Après la déclaration d'Alma Ata en 1978 sur les Soins de Santé primaires (SSP) et les autres résolutions adoptées par le Comité régional de l'OMS pour l'Afrique (Lusaka en 1985 et Bamako en 1987), la République centrafricaine s'était engagée dans un processus de réforme de son système de santé. C'est ainsi que, le pays, subdivisé en sept régions sanitaires, seize préfectures sanitaires et soixante-dix-huit sous-préfectures sanitaires, a adopté un système de santé de type pyramidal à trois niveaux :

- le niveau central chargé de fournir l'appui politique et stratégique ;
- le niveau intermédiaire chargé de fournir l'appui technique et ;
- le niveau périphérique ou préfectoral, chargé de la mise en oeuvre des interventions.

Depuis 1996, le pays est confronté à des crises sociales et politiques qui ont mis en péril tous les secteurs du développement, y compris le secteur de la santé. Les conditions de vie des populations se sont significativement dégradées et l'on peut constater une forte inaccessibilité des populations aux soins de qualité.

Malgré une croissance rapide de l'espérance de vie à la naissance de 38,5 ans en 1960 à 49,5 ans en 1996, soit une augmentation de 10 ans, cet indicateur suite aux différents événements a fléchi entre 1996 et 2003. La RCA se présente comme le pays où la baisse de mortalité est lente entre 1960 et 1996 (le taux est resté pratiquement le même), ce n'est qu'après cette date, que celui-ci a sensiblement augmenté pour passer de 26 pour mille à 26,5 pour mille en 2003.

Toutefois, il faut noter que le taux de mortalité infantile est le plus élevé en dépit d'une diminution respective de 190 pour mille en 1960 à 132 pour mille en 1988 tout en frôlant les 97 pour mille en 1995 pour remonter durant les cinq dernières années jusqu'à atteindre les 130,6 pour mille en 2000. De même que le taux de mortalité infanto-juvénile qui a suivi le même chemin, mais a subi une légère baisse, passant de 217 pour mille en 1960 à 212 pour mille en 1988, et cette baisse fut significative entre 1988 et 1995 pour se stabiliser autour de 157 pour mille en 1995, les différentes crises ont fait de sorte que, cet indicateur s'est dégradé entre 1995 et 2000, tout en affichant un chiffre supérieur à 194 pour mille. Quant à la mortalité juvénile (enfant de un à quatre ans), son taux qui était de 27 pour mille en 1960 a pris une proportion inquiétante en 2000 (73,4 pour mille). Aussi vraisemblable qu'il soit, le taux de mortalité maternelle a cru dans la période de 683 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes en 1995 à plus de 948 pour 100 000 naissances en 2000.

Sur le plan de la morbidité, les principales causes de maladies restent de nature infectieuse, parasitaire ou liée à la reproduction. Dans l'ensemble, les six problèmes de santé majeurs sont :

- la mortalité maternelle ;
- la mortalité infantile par la diarrhée, paludisme, maladies respiratoires aiguës, maladies carencielles, maladies du PEV, etc. ;
- le VIH/SIDA (14,9 pour cent dans la population active et 15,6 pour cent chez les femmes enceintes) ;
- la tuberculose ;
- les maladies endémiques (paludisme trypanosomiase, onchocercose, lèpre, filariose lymphatique, ver de guinée, troubles dus à la carence en iode, etc. ;
- les maladies non transmissibles (diabète, maladies cardio-vasculaires, hypertension, troubles mentaux, maladies bucco-dentaires, etc.) ;
- les urgences médicales et chirurgicales.

Sur le plan des infrastructures de soins, le pays dispose de 3 377 lits répartis dans les 617 formations sanitaires que compte le pays dont 514 sont publiques et 103 privés; soit un ratio d'une formation sanitaire pour 6 000 habitants et un lit pour 1 095 habitants. Les formations sanitaires étaient pour la plupart vétustes et mal équipées, surtout au niveau périphérique. À cette faible couverture en infrastructures, on peut ajouter le déséquilibre distributionnel, une inégale répartition du personnel qualifié au plan national, alors on comprend aisément que l'accès géographique des populations aux soins soit faible.

Sur le plan des ressources humaines, les effectifs du personnel de santé sont passés de 2 651 en 1994 à 2 997 en 1998 grâce aux efforts déployés par le gouvernement en intégrant 584 agents de santé. Mais ces effectifs restent insuffisants et inégalement repartis : par exemple 17 pour cent seulement des médecins exercent dans l'arrière pays, et presque 100 pour cent des sages-femmes exercent à Bangui la capitale où vit moins de 30 pour cent de la population.

La situation de l'emploi en RCA

Le marché de l'emploi en RCA a connu des problèmes qui relèvent de la période de la mise en œuvre des premiers programmes d'ajustement en 1986. Entre 1986 et 1990, l'effectif des emplois dans la Fonction publique est passé de 27 000 à environ 20 000 fonctionnaires. Au cours de la même période où le pays a connu une récession de l'économie, les emplois dans le secteur privé moderne ont chuté de 25 000 à environ 17 000. À cette contre performance s'est ajoutée la poussée démographique de la population active qui, selon le dernier recensement de la population de 1988 représentait 53 pour cent de la population. Au début des années 1990, les programmes des départs volontaires

assistés de la fonction publique ont occasionné des pertes considérables d'emplois qui n'ont pas été suivies d'une bonne politique de reconversion des déflatés.

Les données partielles du marché de l'emploi recueillies par l'Office de la main-d'œuvre au niveau de Bangui où se trouve l'essentiel de l'emploi du secteur moderne, présentent une situation de déséquilibre chronique entre l'offre et la demande d'emploi. Les demandes d'emploi qui sont répertoriées dans cette institution concernent en majorité la main-d'œuvre qui manque de qualification. Les difficultés économiques du pays ne permettant pas la création d'emplois en nombre suffisant, le chômage ne cesse de s'aggraver. Les résultats du dernier recensement de la population ont montré que les enfants âgés de 7 à 15 ans sont également actifs dans une proportion non négligeable. Ces jeunes qui sont pour la plupart rejetés du système éducatif, arrivent de façon précaire sur le marché du travail sans qualification. Pour survivre, ils se livrent à des occupations de commerce de type informel qui, depuis deux décennies, a pris de l'ampleur et a créé une génération de commerçants « Boubanguéré » (vendeurs ambulants). Cette catégorie professionnelle demeure aujourd'hui l'alternative de la création d'emploi et est à la base de l'informalisation progressive de l'économie centrafricaine.

Jusqu'alors aucune politique réelle de création d'emploi n'est appliquée en RCA. Les récentes crises qu'a connu le pays à partir de 1996 jusqu'en 2003 ont contribué à aggraver la situation de l'emploi et aussi par manque d'un système de sécurité sociale adéquat.

Cadre institutionnel de l'emploi à l'indépendance

Le constat est que depuis les indépendances, aucune politique d'emploi n'a été mise en place. Mais des cadres institutionnels ont existé pour réguler le prix du salaire. Ainsi à l'indépendance de la RCA, il existait une Direction du travail, de la main-d'œuvre et de la Sécurité sociale qui relevait du Ministère du travail et œuvres sociales. Cette direction comprenait les services et offices suivants :

- Service de l'Inspection du travail et de la sécurité sociale, subdivisé en trois inspections : Bangui, Bambari et Berbérati ;
- Centre d'études des problèmes de travail (Psychotechnie) ;
- Office centrafricain de la sécurité sociale (OCSS), composé des branches ; action sanitaire et sociale, prestations familiales accidents de travail ;
- Office national de la main-d'œuvre (ONMO) ;
- Centre de formation professionnelle rapide.

En pluriesss de ces structures, un organe judiciaire était aussi mis en place, il s'agissait des tribunaux de travail de Bangui, Bambari et Berbérati.

Évolution de la population active par grand secteur économique

La lecture longitudinale des chiffres nous montre que la population active est passée de 929 000 personnes en 1960 (soit 60 pour cent de la population totale) à plus 1 271 000 en 1980 (55 pour cent de la population). D'une part, le nombre de personnes travaillant dans l'agriculture représente de loin la majeure partie du total, mais il est tombé de 94 pour cent en 1960 à 91 pour cent en 1970 pour atteindre les 63 pour cent en 1990, cette chute est due au fléchissement de la production agricole et de l'exode rural. Alors que la main-d'œuvre industrielle, quant à elle, a plus que doublé entre 1960 et 1980, cette croissance n'a cru que d'un point entre 1960 et 1980, ce taux continua son ascension jusqu'aux environs de 7 pour cent dans les années 1990. Tandis que la proportion de la population active employée dans les services a augmenté vertigineusement de 4 pour cent en 1960 à plus de 8 pour cent en 1980 et bondit pour approcher les 30 pour cent au courant des années 1990. Cette hausse s'explique par l'augmentation du nombre des fonctionnaires et l'arrivée sur le marché de l'emploi des vendeurs à la sauvette ou le phénomène de l'informalisation de l'économie centrafricaine.

Tableau 1 : Évolution de l'effectif des fonctionnaires centrafricains

	1962	1970	1975	1980	1984	1988
Effectifs des fonctionnaires	13 858 ⁹	12 500	17 752	25 000	22 254	22 201

Source : DSEES

On peut noter également que la masse salariale dans la fonction publique centrafricaine, après avoir augmenté de 6 pour cent l'an entre 1960 et 1978, a diminué progressivement au même rythme entre 1979 et 1988. Cette baisse résulte à la fois du gel des salaires, de la réduction effective du nombre des fonctionnaires à partir de 1982.

Tableau 2 : Pourcentage de la population active par secteur économique

	1960	1970	1980	1990	2003
Agriculture	94	91	88	63	78
Industrie	2	3	4	7	4
Services	4	6	8	30	18

Source : DSEES

En approfondissant l'analyse, on constate à l'œil nu, la prédominance du secteur traditionnel (agriculture), et que le secteur moderne salarié est très réduit. En 1980, 55 000 personnes seulement (5 pour cent de la population active) étaient employées dans le secteur salarié formel. Près de la moitié d'entre elles étaient des fonctionnaires et seul un cinquième était employé dans l'industrie manufacturière.

En 1960, ce marché représentait 6 pour cent de la population active (soit 51 793 salariés) et les fonctionnaires faisaient un quart de la population active.

Le constat est que le doublement de l'effectif des fonctionnaires n'a pas apporté une quelconque amélioration dans l'administration publique, au contraire les services se sont dégradés, la pléthore des agents de l'Etat en poste dans la capitale est l'un des plus gros problèmes d'emploi et de développement. Le chômage et le sous-emploi semblent avoir augmenté depuis le début des 1980, ceux-ci s'expliquent par le fléchissement de la production, la pression qui s'exerce sur la fonction publique en matière d'emploi, les troubles socio-économiques, l'informalisation de l'économie.

Une grande disparité entre les centres urbains et les zones rurales

Vu l'importance du secteur informel (y compris l'agriculture), seule une faible proportion de la population active exerce un emploi salarié. En dépit des travailleurs semi et non qualifiés en chômage, le secteur public domine le secteur salarié moderne. Le salaire minimum est garanti dans le secteur moderne, également les travailleurs agricoles bénéficient aussi d'un Salaire minimum agricole garanti (SMAG).

Pendant, il existait un système de tarification à plusieurs zones depuis la colonisation, qui distinguait Bangui et sa banlieue, le reste du pays (les travailleurs urbains étaient légèrement mieux rémunérés que ceux du milieu rural pour un même travail). Ce système fut aboli en 1979. Les salaires minimums ont, par la suite, doublés entre 1978 et 1980, période où les syndicats sont parvenus à faire augmenter le salaire pour compenser l'inflation. Depuis 1980, les taux salariaux n'ont pas changé en valeur nominale, ce qui représente une baisse sensible du pouvoir d'achat des travailleurs.

Dans le secteur public, le barème des traitements, en 1980, allait de l'indice 130 à 2 000. Les traitements allaient de 13 000 FCFA à plus de 200 000 FCFA, et le salaire moyen se situait autour de 60 000 FCFA. Des augmentations importantes de traitements ont été accordées durant les années 1980 sous forme : de relèvement général du barème des traitements appliqué de façon uniforme à tous les fonctionnaires, de promotion et de reclassement des postes, ce qui a fait que la masse salariale a doublé entre 1978 et 1982.

Durant la colonisation et au début des indépendances, des textes ont été pris pour fixer les salaires minimums, la durée du travail, les zones de salaires et le remboursement des avantages en nature.

Durée du travail de la colonisation à l'indépendance

Antérieurement à l'application du Code du travail du 15 décembre 1952 (CTOM), la durée du travail s'établissait aux environs de 42 heures par semaine en secteur non agricole. Ce n'est qu'à partir du 1er janvier 1953 que la durée du travail est fixée à 40 heures par semaine en secteur non agricole et de 48 heures en secteur

agricole. Pour obtenir à partir de cette date les salaires journaliers et mensuels, il fallait, en secteur non agricole, multiplier le salaire horaire par 6,66 pour obtenir le salaire journalier, par 173,33 pour obtenir le salaire mensuel ; en secteur agricole, multiplié le salaire horaire par 8 pour avoir le salaire journalier, par 200 pour avoir le salaire mensuel.

On peut aussi noter qu'à partir du 29 mars 1952, le salaire journalier fut fixé par un arrêté (S.O.AEF du 1/5/52 page 629).

Les zones de salaires de la colonisation à l'indépendance

Sous la colonisation jusqu'à l'indépendance, la politique des zones de salaires en RCA a suivi l'évolution suivante :

- antérieurement au 30 janvier 1954, il existait une zone spéciale de salaires à Bangui, suivit de deux autres zones 1 : le district de Bimbo et le reste du pays ;
- après cet arrêté de 30 janvier 1954, le pays fut divisé en six zones de salaires, ce n'est qu'à partir du 1er novembre 1959,¹⁰ le pays a été reparti de nouveau en trois zones de salaires ;
- Quant aux avantages en nature (ration alimentaire et logement), en 1952, ils étaient sans objet à Bangui et valaient 17 francs par jour dans les zones 1 et 2, 14 francs par jour dans la zone 3. Au cours des années 1954, la ration était de trois heures de SMAG et le logement à une demi-heure du SMAG. Tandis qu'en 1961, la ration valait trois heures et demie de SMAG et le logement une demi-heure de SMAG.

Déséquilibre entre possibilités d'emplois et les aspirations individuelles

Sur le plan des emplois et de la valorisation des ressources humaines, il existe un véritable déséquilibre entre les possibilités d'emplois et les aspirations ou les besoins des individus. Pourtant, une décennie après l'indépendance, la croissance de l'emploi public notamment dans les entreprises publiques et l'administration centrale avait permis de maintenir le niveau de celle-ci dans sa totalité. À l'époque, il y avait au moins 50 000 personnes salariées dans le secteur moderne, public et privé.

De 1973 à 1979, l'emploi dans la fonction publique avait augmenté au rythme de 80 pour cent, alors que dans le secteur privé, il aurait diminué de 1 000 personnes entre 1970 et 1979, suite au départ des français et israéliens. Il importe de souligner que de l'indépendance jusqu'en 1982, le recrutement dans la fonction

Tableau 3 : Évolution du salaire horaire depuis la colonisation jusqu'à l'indépendance

Textes	Date d'application	1er Zone		2e Zone		3e Zone		4e Zone	
		SMIG	SMAG	SMIG	SMAG	SMIG	SMAG	SMIG	SMAG
29/03/52 N°82/ITF	01/05/52 ¹¹	70		40		35		30	
du 30 janv. 54 N°99/I TOC	01/03/54	11,25	9,4	7	5,85	6,5	5,4	0	5
du 30 avril 55 N°732/I TOC	01/06/55	11,25	9,4	7,5	6,25	7	5,85	6,5	5,4
du 4 aout 56 N°527/MT.OC	01/09/56	12,5	10,4	8,25	6,9	7,5	6,25	50	50
du 15 juillet 57 N°483/MT.OC	01/08/57	14	11,5	9	7,5	8,1	6,75		
du 10 mai 58 Décret 59/171	01/11/59	16,1	13,25	10,2	8,5	9,1	7,6		
du 16/11/59		17,4	14,4	11,05	9,13	9,85	8,25		
04/09/61	01/09/61	19	16	12	10	9	9		

Source : DSEES

publique centrafricaine était conditionné par l'offre et ne tenait pas compte ni de la demande ou ni des ressources disponibles. Le recul des emplois dans le secteur privé formel a fait de la fonction publique le seul débouché ouvert aux diplômés.

À partir de 1982, le gouvernement décida pour rendre performant la fonction publique, de réduire son effectif. Cette décision a été matérialisée par le « Plan de réforme administrative ». Les raisons évoquées furent les suivantes:

- pléthore des fonctionnaires et agents de l'État ;
- critère d'appréciation non basé sur le contrôle de gestion ou de résultat ;
- absence d'objectifs, de perspectives, etc. ;
- trop grande mobilité des cadres supérieurs ;
- subjectivité (recrutement par cooptation) dans la désignation ou la nomination des cadres.

Tableau 4 : Évolution d'offres d'emploi par le statut de l'employeur

	1991	1992	1993	1994	1995
État	84	33	423	10	19
Para-Public	508	715	133	131	196
Privé	508	715	457	1054	1052

Source : ONMO

Problématique de l'emploi en Centrafrique

Pour un pays à vocation agricole, où plus de 75 pour cent de la population active est rurale, le secteur formel compte environ 80 000 salariés dont le quart émerge sur le budget de l'État. Ces dernières années, sous la pression des Programmes d'Ajustement, la tendance est à la diminution des effectifs de fonctionnaires et agents de l'État. À l'heure actuelle l'effectif des fonctionnaires est aux alentours de 25 000 salariés (y compris les personnels d'appui).

Paradoxalement, la balance entre les offres et les demandes d'emploi de la période allant de 1993 à 1997, révèle un net déséquilibre, lequel confirme un important dépassement des demandes sur l'offre. Cette situation paraît préoccupante surtout en milieu urbain, en raison de l'attraction qu'elle exerce sur la population active rurale. La fonction publique naguère grand pourvoyeur d'emploi fait face actuellement à une forte demande d'embauche. Les différents programmes d'ajustement mis en place depuis 1986 n'ont pas permis de déclencher un processus allant dans le sens d'une plus grande opportunité de création d'emploi.

Avec les crises économiques et militaro-politiques successives qu'a connues le pays depuis 1996 jusqu'en 2003, qui a occasionné la destruction d'une grande partie des infrastructures économiques et sociales, ont fait de sorte que le problème de l'emploi est devenu dramatique en RCA.

Tableau 5 : Évolution de l'emploi en Centrafrique de 1988 à 1997

	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Offre	2519	1970	1564	942	1255	1203	1454	1513	747	834
Demande	9117	7840	7842	7698	5751	5606	9806	7513	7513	5070
Taux de placement	27,6	25,1	19,9	12,2	21,8	21,5	14,8	20,1	9,9	16,4

Source : ONMO

Problématique de la valorisation des ressources humaines en Centrafrique

À l'instar de l'enseignement général, technique et supérieur, la formation professionnelle connaît une crise sans précédent aggravée par les troubles politico-économiques. Cette situation est criarde quand on connaît l'importance de la formation professionnelle dans le processus d'amélioration des compétences des ressources humaines en général et particulièrement la couche active de la population totale.

Dans un rapport de l'Organisation internationale du travail (Bureau régional pour l'Afrique, bureau de Yaoundé, version 3 de 1995 à 1997), le paradoxe de l'emploi en Centrafrique est évoqué en ces termes : « un nombre élevé de diplômés sans emploi et un manque crucial de personnel qualifié ».

Les quelques institutions de formation professionnelle (lycée technique, collège d'enseignement technique, ENS) existantes sont limitées par manque des ressources humaines, financières et informatiques. La structure de production du système universitaire est largement déséquilibrée en faveur des filières non scientifiques dont les débouchés deviennent de plus en plus rares. Enfin, les centres de formation professionnelle d'initiatives privées existent à travers le pays, mais la qualité des prestations est plus que douteuse.

Tableau 6 : Évolution de la population active selon l'occupation et par sexe

Occupation	1988			1992			2003		
	M	F	E	M	F	E	M	F	E
Scientifiques, techniques et libérales	3,2	0,8	2	3,7	0,8	2,3	10	6,9	8,5
Directeurs, cadres administratifs supérieurs	0,4	0	0,2	0,5	0,1	0,3	0,5	0,1	0,3
Personnels administratifs et travailleurs assimilés	1	0,4	0,7	1	0,4	0,7	1,1	0,6	0,8
Personnels commerciaux et vendeurs	1,5	3,9	2,7	5	9	6,9	6,4	10	8,1
Travailleurs spécialisés, manoeuvres	3,6	0,5	2,1	7,6	0,7	4,4	7,2	1,2	4,3
Agricultures, éleveurs et forestiers	72	85,5	78,5	64,3	86,2	74,5	66,8	80,8	73,8
Ouvriers, conducteurs et artisans	17,8	8,4	13,3	5,4	0,4	3	6,9	0,4	3,6
Militaires				0,6	0	0,3	1	0,5	-
Autres actifs	0,5	0,5	0,5	11,9	2,4	7,6			
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RCA-RGP 1988, ECAM EP 1992, RGPH03

Notes : M = Masculin F = Féminin E = Ensemble

Problématique de la protection sociale

La protection sociale constitue l'ensemble des mesures ou actions mises en œuvre par les pouvoirs publics pour sortir les groupes vulnérables de la misère absolue. Mais en RCA, ces dispositifs d'insertion ou de réinsertion sont inopérants, car l'encadrement juridique et institutionnel ainsi que les possibilités d'emploi font défaut. Les principales raisons tiennent aux difficultés d'ordre socio-politique et économique auxquelles font face les centrafricains. Environ 62 pour cent des ménages ont un niveau de dépenses de consommation inférieur à la moyenne. Cette situation est encore défavorable en milieu rural car elle touche environ 75 pour cent des ménages. L'amenuisement des revenus, tant au niveau de l'État qu'au niveau des parents, ne pourrait permettre de soutenir les coûts de formation des enfants, de favoriser l'insertion et la réinsertion sociales des jeunes, de créer des structures adéquates d'assistance et d'encadrement des groupes vulnérables.

Le chômage touche environ 50 pour cent de la population de moins de 25 ans dont 46,6 pour cent n'ont jamais fréquenté l'école, principalement les filles (60 pour cent). Les groupes vulnérables et marginalisés représentent plus de 60 pour cent de la population. La RCA compte en 1988 une population de 13 394 handicapés physiques dont 5 953 à Bangui et 7 441 dans l'arrière pays. Les personnes âgées du troisième âge représentent 5 pour cent de la population centrafricaine.

Pour toutes ces catégories, la couverture sociale fait défaut. Or plus de 70 pour cent des richesses nationales sont confisquées par 20 pour cent des ménages les plus riches. Néanmoins, certains efforts sont déployés par des services spécialisés de l'État, des ONG en faveur des groupes vulnérables. Mais les ONG sont pour la plupart du temps concentrées à Bangui. L'examen des actions menées par ces services et ONG, révèle l'insuffisance des stratégies mises en place.

Problématique du secteur informel

Le concept du secteur informel a pris naissance au début des années 1970, pour rendre compte des aspects spécifiques que prend l'emploi non salarié urbain dans un contexte de fort exode rural et de croissance urbaine accélérée.

Les récentes crises que traverse la RCA, ont fait que ces activités découvertes avec un certain intérêt, du fait de leur facilité d'accès et de leur flexibilité, jouent un rôle d'atténuation du chômage. Ainsi, tout laisse à croire que le secteur informel contribue fortement à la création de l'emploi et à la formation de la richesse nationale.

Le secteur informel défini comme l'ensemble des activités marchandes non agricoles et non pastorales couvrent le milieu urbain et rural. On peut regrouper les activités du secteur informel en Centrafrique en cinq catégories :

- activités artisanales de production comprenant les menuisiers, les fondeurs d'aluminium, les soudeurs, les feronniers, les vanniers, les forgerons, les cordonniers, les tailleurs, les coiffeurs ;
- activités artisanales d'art comprenant les sculpteurs d'art sur ivoire et bois, les plasticiens, les bijoutiers, les photographes ;
- activités de bâtiments comprenant les petits entrepreneurs de construction, les briquetiers, les maçons, les peintres, les plombiers, les électriciens ;
- activités de services comprenant les réparateurs de motocycles, les mécaniciens d'automobiles, les horlogers, les réparateurs de radio, les meuniers ;
- activités de commerce et de transport comprenant les petits commerçants (wali-gala, Boubanguéré, vendeurs à la sauvette), les pousseurs (Kwa kwe kwa), les piroguiers.

Les infrastructures

Transport routier

La situation d'enclavement intérieur et extérieur de la Centrafrique fait du transport un secteur stratégique. Située au carrefour des grands itinéraires transafricains, la Centrafrique est isolée du reste du monde par les énormes distances qui la séparent des océans Atlantique et Indien :

- Berbérati, la ville la plus à l'ouest du pays, est située à 850 km de Douala ;
- Obo, la plus à l'est, est à 1 700 km de Mombassa sur la côte de l'océan Indien ;
- Paoua, au nord-ouest, est à 2800 km de Tripoli qui, pendant des siècles, a été le principal débouché de l'Afrique centrale sur la Méditerranée ; et
- Birao, au nord-est, est à 2 250 km d'Alexandrie et à 1 800 km du port de Soudan sur la mer Rouge.

D'est en ouest, une route relie Yubu (sur la frontière sud-ouest soudanaise) à Garoua-Bouläi (sur la frontière est camerounaise) via Obo- Bangassou-Bambari-Bangui-Bouar-Garoua-Bouläi. Sur l'axe sud-nord, le pays est relié au Tchad par deux routes secondaires.

En effet, en 1960, le réseau routier centrafricain comportait plus de 6500 km de routes principales et d'environ 10 000 km de routes et de pistes secondaires. La longueur des routes utilisables durant toute l'année atteignait les 1 700 km tandis que celle des routes utilisables seulement en saison sèche avoisinait les 18 000 km (dont 3 096 km de routes nationales, 3 276 km de routes préfectorales et 11 200 km de pistes et chemins ruraux).

Alors que dans les années 1970, les routes n'ont pas été entretenues et étaient en piteux état. Ce n'était qu'à partir de 1980, que l'Etat avec l'aide de l'assistance technique et financière des donateurs étrangers, avait pu entretenir et remettre en état les routes prioritaires (environ 4 700 km). Ainsi en 1984, le réseau routier centrafricain avait une longueur totale de 20 278 km dont 442 km de bitumé, 2 694 km en terrassement bitumé (latérite) et 17 142 km de pistes (avec 11 300 km de réseau non aménagé).

En 2000, ce réseau routier affiche un total théorique de 25 600 km de longueur, mais du fait de l'absence de maintenance depuis quelques années, la plus grande partie de ce réseau est fortement dégradée en particulier pour les pistes rurales. En Centrafrique la quasi-totalité des pistes agricoles et pastorales estimées à 11 000 km, sont impraticables pendant les saisons de pluies et difficilement carrossable en saison sèche. Ce qui constitue une contrainte majeure à la communication, et un facteur limitant pour l'écoulement des intrants et des produits agricoles. Ces 25 600 km de route se décomposent de la manière suivante :

- routes nationales et régionales : 10 000 km (dont 4 000 km classés prioritaires et seulement 700 km sont bitumés) ;
- pistes rurales : 15 600 km.

L'axe essentiel d'approvisionnement routier de la RCA est la route qui relie Bangui au Cameroun via Bouar. Cet axe de 600 km est bitumé sur 400 kilomètres de longueur et se trouve dans un état globalement acceptable. C'est également le cas de la route Bangui-Sibut (environ 200 km au Nord), elle est aussi bitumée.

Ce n'est pas le cas des autres grands axes reliant Bangui et les principales villes de province. La route Bangui-Mbaiki (sud-est de Bangui) est fortement dégradée, comme l'est l'axe qui dessert les principales villes de l'est du pays (Sibut-Bambari-Bangassou-Obo). Il faut environ six jours (en saison sèche) pour aller en quatre fois quatre de Bangui à Obo.

Transports aérien et fluvial

La voie de transport fluviale est importante pour l'approvisionnement du pays compte tenu de son caractère enclavé. Elle est toutefois lente, non opérationnelle en saison sèche, et a souvent été perturbée par l'insécurité dans l'un des États riverains. Les transports fluviaux sont limités pendant quatre mois (pendant la saison des pluies) sur l'Oubangui, la Lobaye et La Sangha à cause du faible niveau des eaux. De plus, le non-fonctionnement du chemin de fer Brazzaville-Pointe noire, augmente le temps de transit vers la mer. De ce fait, le potentiel de la voie fluviale est limité à certains produits pondéreux, essentiellement les produits pétroliers et les matériaux de construction. Le transport de grumes au départ de RCA qui passait autrefois par le fleuve est désormais effectué uniquement par route.

Le transport fluvial vers Bangui est assuré par la Société centrafricaine de Transport fluvial (SOCATRAF). L'entretien des voies navigables, actuellement assuré par le Service commun d'entretien des voies navigables (SCEVN), organisme binational (RCA et Congo-Brazzaville). La faiblesse du tonnage transporté depuis quelques années sur le fleuve a diminué les ressources du SCEVN qui éprouve des difficultés à assurer ses missions.

Bangui est relié à l'Europe et à d'autres centres régionaux par des vols commerciaux (Air France, Camair). Près de 90 pour cent du trafic aérien passe par l'aéroport international de Bangui. Le pays possède onze aéroports secondaires, quinze aéroports tertiaires plus vingt-deux pistes privées.

Fourniture d'eau

La distribution d'eau à Bangui et dans huit centres urbains secondaires est assurée par la société SODECA. Elle dessert 8 500 abonnés répertoriés à Bangui et environ 3 000 dans les centres secondaires. À Bangui, la société dessert indirectement un nombre important de consommateurs à travers les bornes fontaines. La société a traité et distribué 9,2 millions de mètres cubes en 2003.

SODECA fournit une eau globalement de bonne qualité sur le plan sanitaire, la qualité d'approvisionnement étant toutefois mauvaise dans certains quartiers situés en hauteur ou en bout de réseau.

Les tarifs de vente sont progressifs avec la consommation et varient entre 150 F CFA par mètre cube sur la première tranche de consommation jusqu'à 450 F CFA sur la dernière tranche. Le prix moyen de vente s'est établi à 315 F CFA en 2002.

La société emploie 206 employés qui n'ont jusqu'à présent pas souffert d'arriérés de salaire. Les effectifs de SODECA représentent un ratio de 24 employés pour mille connexions, ce qui est élevé, même en tenant compte de la petite taille de SODECA (les comparatifs régionaux disponibles — deux en RDC et une au Gabon — donnent des ratios se situant entre trois et onze employés).

Électricité

La production annuelle d'ENERCA sur le système de Bangui s'est élevée à 119,1 GWH en 2003. Le réseau de Bangui est approvisionné par deux centrales hydroélectriques Boali 1 et Boali 2 situées à environ 80 Km de Bangui, avec une capacité totale de 18,75 méga watts. Ces centrales sont reliées à Bangui par deux lignes de moyenne tension (63 KV). Par ailleurs, ENERCA dispose d'un total théorique de 15,5 MW de capacité de production thermique, dont, en fait seuls 2,5 MW sont effectivement disponibles.

La quasi-totalité de la production est par conséquent assurée par les centrales de Boali 1 et 2. La centrale de Boali 1, construite dans les années 1950, dispose de 8,75 MW de capacité de production (5 turbines de 1,75 MW chacune). Boali 2 qui date des années 1970 dispose de 10 MW de capacité (2 turbines de 5 MW). Un barrage construit en amont des deux centrales permet d'assurer un approvisionnement continu en eau tout au long de l'année. ENERCA n'est donc pas contrainte dans sa production par le niveau de la ressource en eau.

Tant les lignes de transport, que les centrales n'ont pas fait l'objet de révisions depuis leur mise en service.

À Bangui, la qualité de service d'ENERCA est mauvaise avec des délestages très fréquents, en particulier le soir, période de demande maximale. ENERCA indique que sans ces délestages, la puissance appelée maximale serait de l'ordre de 24 MW contre une capacité de production hydroélectrique de l'ordre de 18,7 MW. ENERCA fait très peu appel à son générateur thermique, selon toute probabilité à cause de son coût. Il ressort en effet des indications données par ENERCA que le coût du carburant doit être de l'ordre de 170 F CFA du KWH.

Les centres secondaires d'ENERCA en province sont alimentés par des groupes thermiques diesel. La puissance installée totale de production pour l'ensemble de ces centres est limitée à 2,5 MW. Du fait de leurs coûts de fonctionnement élevés, les groupes ne fonctionnent au plus, que quatre à cinq heures par jour, dans la soirée. Par ailleurs, à la suite des événements de 2003 qui ont

occasionné des dégâts dans plusieurs centres, de l'absence de réparation sur les groupes en panne, et des difficultés d'approvisionnement en carburant, l'alimentation des centres secondaires a été fortement perturbée en 2003.

Télécommunications

Le secteur de télécommunications est peu développé en RCA. En dehors de Bangui, seul la ville de Berberati a un réseau de téléphonie fixe et une dizaine de villes disposent de téléphones publics.

En plus du réseau fixe de l'opérateur historique, SOCATEL, seul un seul opérateur mobile, TELECEL, est actuellement opérationnel. Avec 35.000 abonnés environ en février 2004 (dont 25 000 abonnés mobiles), le taux de télédensité de la RCA dépasse à peine un pour cent.

Le secteur est marqué par les grandes difficultés de l'opérateur public SOCATEL. Avec 387 employés pour 9 100 lignes fixes, SOCATEL présente des niveaux de productivité très faibles (moins de 24 lignes fixes par employé). La qualité de service de SOCATEL est particulièrement mauvaise, avec une indisponibilité fréquente du service. SOCATEL a très peu investi pour se moderniser et se retrouve aujourd'hui avec des équipements largement obsolètes.

L'opérateur mobile TELECEL est présent à Bangui depuis 1996 mais ne possède encore que 25 000 abonnés. La fiabilité du service est faible. Les troubles à la paix civile, la faiblesse des infrastructures (électricité), le coût des équipements (très fortement taxés), sont autant de facteurs qui restreignent l'expansion du secteur et l'augmentation des taux de couverture.

Services collectifs et infrastructures en milieu urbain

La fourniture de services collectifs dans les grandes villes et la situation des infrastructures urbaines se caractérisent par :

- un délabrement du réseau de voies primaires, fortement dégradé du fait du vieillissement des chaussées et de l'absence d'entretien depuis de nombreuses années ;
- la présence de nombreuses zones hydromorphes, notamment dans les espaces occupés par les populations les plus défavorisées ;
- des quartiers d'habitat insalubres et non structurés sujets aux inondations, aux ravins lors de chaque saison des pluies ;
- une insalubrité générée par l'absence chronique du dispositif de collecte et de traitement des ordures ménagères et l'insuffisance de l'entretien du réseau d'assainissement.

Les services municipaux, insuffisamment équipés, disposent de trop faibles moyens financiers pour assurer la pérennité du patrimoine dont ils ont la charge ainsi que pour assurer les services publics minimums.

De plus, les crises économiques et politiques qu'a connues la RCA ces dernières années ont eu pour effet une accélération de l'accroissement démographique de ces villes. Les conséquences pour la ville sont visibles et préoccupantes. Cette situation aggrave en effet les conditions de vie des plus défavorisés, creuse les écarts entre les quartiers centraux et les espaces d'habitat populaire, et, au-delà des drames humains qu'elle génère, constitue un ferment d'instabilité sociale qu'il conviendra de neutraliser dans une perspective de recherche de paix sociale durable.

Notes

1. Laurent Carroue, Professeur à Paris VIII, dans *Alternatives économiques*, n° 196 d'octobre 2001 : « Les oubliés de la mondialisation ».
2. André Gide, 1927, *Voyage au Congo*, Paris, Gallimard.
Dans son discours aux élus de la nation centrafricaine, Son excellence, Monsieur Jean-Pierre Esmieu, Chef de mission de l'Union européenne, a affirmé que : « historiquement, la Centrafrique, même bien avant la colonie, a été une victime de l'histoire. Elle était à l'époque le vivier d'esclaves pour les nations de Moyen Orient avant de devenir celui des occidentaux », Journal *Le Citoyen*, n° 2231 du 09 août 2005.
3. Certaines personnes totalisaient plus de trente six mois d'arriérés, pour se moquer des fonctionnaires, on disait que le salaire des fonctionnaires centrafricains a été atteint par le sida.
4. Selon le résultat définitif du troisième recensement général de la population effectué en décembre 2003.
5. Depuis le début de la décennie 90, la crise économique, les troubles socio-politiques et surtout la clochardisation des fonctionnaires centrafricains ont fait de sorte que les années scolaires se sont réduites entre 1995 et 2003 à 4 ou 5 mois de cours au lieu de 9 mois, le volume horaire également a été réduit faute d'enseignants, pire aussi qu'entre 1990 et 1994, il n'y a eu que des années blanches (années sans cours).
6. En milieu rural, un élève parcourt au moins 1 800 à 3 600 km à pied par an pour se rendre dans un établissement scolaire le plus proche.
7. Après l'embauche massive des étudiants dans la fonction publique, mi-décennie 1970 et début 1980, face à l'incapacité de l'État de recruter les nouveaux diplômés, le chômage s'est pointé à l'horizon. Ne trouvant plus d'emploi, l'école est devenue noire pour certains, ce qui peut se confirmer par une interview-radio accordée à un ancien parent d'élève : « on nous avait dit d'inscrire nos enfants à l'école, ce que j'ai fait, mon fils est allé à l'école jusqu'à l'université, étudié à l'étranger, il est revenu et ne travaille pas depuis deux ans, alors vous me dites de ne plus couper les bois pour cause de déforestation, je n'ai pas de quoi nourrir mes enfants et petit-fils, c'est en coupant les bois que je les nourris, pourquoi on nous a recommandé d'inscrire nos fils à l'école ? pour aller labourer la terre ? ramasser la boue ou couper les bois ? tant que mon fils ne trouvera pas du travail, je continuerai toujours à couper les bois pour les nourrir ».
8. Yarisse Zoctizoum, 1984, *Histoire de la Centrafrique (1959-1979)*, Paris, l'Harmattan, p. 323.
9. Dont 4 000 travailleurs saisonniers et 600 cadres étrangers.
10. Le salaire des personnels d'appui de l'administration centrafricaine continue à être payé sur les catégories et échelons de 1959.
11. Il s'agit ici des salaires journaliers.

